



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (Matin/Soir)

HORAIRE :

Matin	7h15 à 8h30
Soir	16h15 à 18h30

TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Quotient Familial	Tarif de la 1/2h	Tarif plage entière matin (1h15)	Tarif plage entière soir (2h15)
≤336	0.60 €	1.49 €	2.68 €
337-600	0.83 €	2.07 €	3.73 €
601-1000	1.13 €	2.83 €	5.09 €
1001-1400	1.16 €	2.90 €	5.23€
1401-1800	1.29 €	3.23 €	5.82 €
>1800	1.37 €	3.43 €	6.18 €
HC <600	1.35 €	3.38 €	6.09 €
HC >600	1.66 €	4.14 €	7.45 €

- Pas de réservation nécessaire sur le portail famille
- Facture mensuelle, possibilité de règlement par prélèvement automatique (fournir RIB)
- Pénalité de retard de 3 € par enfant en cas de non-respect de l'horaire de fermeture (18h30)

Téléphone de l'accueil périscolaire à conserver avec vous : 06.29.50.04.55



Inscription à l'Accueil Périscolaire (APS) année scolaire 2026/2027

<i>Nom de l'enfant</i>	<i>Prénom de l'enfant</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Ecole</i>

Je soussigné(e),responsable légal en qualité de père, mère, tuteur :

• Inscris mon enfant à l'APS pour l'année 2026/2027

• Informe que mon enfant prendra le bus scolaire pour les trajets maison/école OUI NON
(Attention ce document ne vaut pas inscription au service de transport scolaire ALEOP)

Si oui merci de mettre une croix sur les créneaux concernés :

Utilisation du transport scolaire trajets maison/école	MATIN	SOIR
LUNDI		
MARDI		
JEUDI		
VENDREDI		

• M'engage à informer le service périscolaire et l'école les jours où mon enfant prend, ou ne prend pas le car exceptionnellement

• Ai pris connaissance du règlement de fonctionnement de l'APS et m'engage à le respecter

• Ai enregistré le numéro de téléphone de l'APS pour pouvoir contacter directement le service en cas d'imprévu

• Autorise la commune de Jarzé Villages à mettre à jour mon quotient familial via l'espace partenaires du site internet « caf.fr », portail officiel de la CAF pour les professionnels : OUI NON
(rayer la mention inutile)

• Autorise la publication des photos ou des vidéos de mon enfant prises dans le cadre des activités périscolaires, limitée aux diffusions dans les locaux de la structure. OUI NON
(rayer la mention inutile)

Date :

Signature :